



CRITÉRIUM SURPRISE CVL

Samedi 20 et dimanche 21 Mai 2017

INSTRUCTIONS DE COURSE

1. Règles

La régata est régie par :

- Les Règles de Course à la Voile 2017-2020 de l'ISAF (RCV)
- Les prescriptions de la Fédération Suisse de Voile (FSV) aux RCV
- Les règles de classe de l'ASPRO Surprise;
- L'avis de course (AC) et les présentes instructions de course (IC)

2. Avis aux concurrents

Les avis aux concurrents, y compris les modifications aux IC, seront affichés au tableau officiel.

3. Modifications des IC

Toute modification des Instructions de Course sera affichée au tableau officiel au plus tard 30 minutes avant la sortie du port du bateau start.

4. Signaux à terre

Les signaux faits à terre seront envoyés à l'angle sud-ouest du Club des Navigateurs.

Quand le pavillon « Aperçu » est envoyé à terre, « 1 minute » est remplacé par « pas moins de 30 minutes ».

5. Programme

Samedi 20 mai

Dès 10:00 - Accueil, confirmation d'inscription et retrait des IC

12:30 - Briefing et à disposition du Comité de course

L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course est 13:55

Dimanche 21 mai

7:30 – café/croissant offert

L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course est 9:25

Aucun signal d'avertissement ne sera donné après 15:30.

A suivre après la clôture de la dernière course : apéritif offert par l'ASPRO et remise des prix

6. Pavillons de classe

Le pavillon de classe sera le pavillon Surprise ou la lettre F

7. Zone de course

La zone de course se situe à l'ouest du port d'Ouchy

8. Parcours

Parcours banane. Les marques sont à laisser à bâbord.

Parcours normal : start-1-2-1-2-arrivée

Les schémas de l'Annexe A montrent les parcours, l'ordre dans lequel les marques doivent être passées, et le côté duquel chaque marque doit être laissée.

9. Marques

Les marques de parcours seront

- bouées cylindriques oranges pour les marques au vent et sous le vent
- une bouée sphérique rouge pour la ligne d'arrivée.

10. Départ

Le départ sera donné entre le mât orange (avec pavillon du club) du bateau start et la marque sous le vent.

Les départs des courses seront donnés en application de la règle 26, avec le signal d'avertissement fait 5 minutes avant le signal de départ.

Un bateau qui ne prend pas le départ dans les 4 minutes suivant le signal de départ sera classé DNS. Ceci modifie la règle A4.

11. Changement de position de la marque suivante

Pour changer la position de la marque suivante, le Comité de Course mouillera la marque de changement sur la nouvelle position et enlèvera la marque d'origine dès que possible. Le changement sera signalé à la marque précédente par l'envoi du pavillon C avant que le voilier de tête n'ait commencé la section de parcours modifiée, même si la marque n'est pas encore mouillée.

12. Arrivée

La ligne d'arrivée normale se situe entre le mât orange du bateau start et la bouée sphérique rouge.

13. Pénalités

La règle 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

Les articles P1 à P4 de l'annexe P sont applicables.

Un jugement semi-direct sera être appliqué :

les règles concernées sont :

- les règles du chapitre 2 (quand des bateaux se rencontrent)
- la règle 31 (toucher une marque)

Un juge-arbitre, témoin de l'évènement, procédera en deux temps :

- premier niveau d'intervention : levé du drapeau rouge + coup de sifflet : le bateau doit réparer (pénalité d'un tour)
- si pas de réponse au premier appel : désignation du bateau fautif + coup de sifflet : le bateau doit réparer (pénalité de deux tours)
- ... si la faute n'est pas réparée : disqualification pour la course

14. Temps limites

Les bateaux manquant à finir dans un délai de 20 minutes après le premier bateau ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF sans instruction. Ceci modifie les règles 35, A4 et A5.

15. Réclamations et demandes de réparation

Les formulaires de réclamation sont disponibles au secrétariat de course. Les réclamations et les demandes de réparation ou de réouverture doivent y être déposées dans le temps limite approprié.

Le temps limite de réclamation est de 60 minutes après que le dernier bateau ait fini la dernière course du jour ou après que le comité de course ait signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon lequel est le plus tardif.

16. Classements

Le classement s'effectue selon l'article 4.1 de l'annexe A, système "A Minima". Le plus mauvais résultat sera retiré du classement final à partir de 4 courses validées

17. Assurance

Tous les concurrents ont l'obligation d'être au bénéfice d'une assurance responsabilité civile couvrant les risques survenant en compétition.

18. Evacuation des détritrus

Les bateaux ne doivent pas jeter de détritrus dans l'eau. Les détritrus doivent être gardés à bord jusqu'au débarquement de l'équipage.

19. Equipment de plongée et housses sous marine de protection

Leur utilisation sera liée à la réglementation locale (zone portuaire, etc.).

20. Limitations de sortie de l'eau

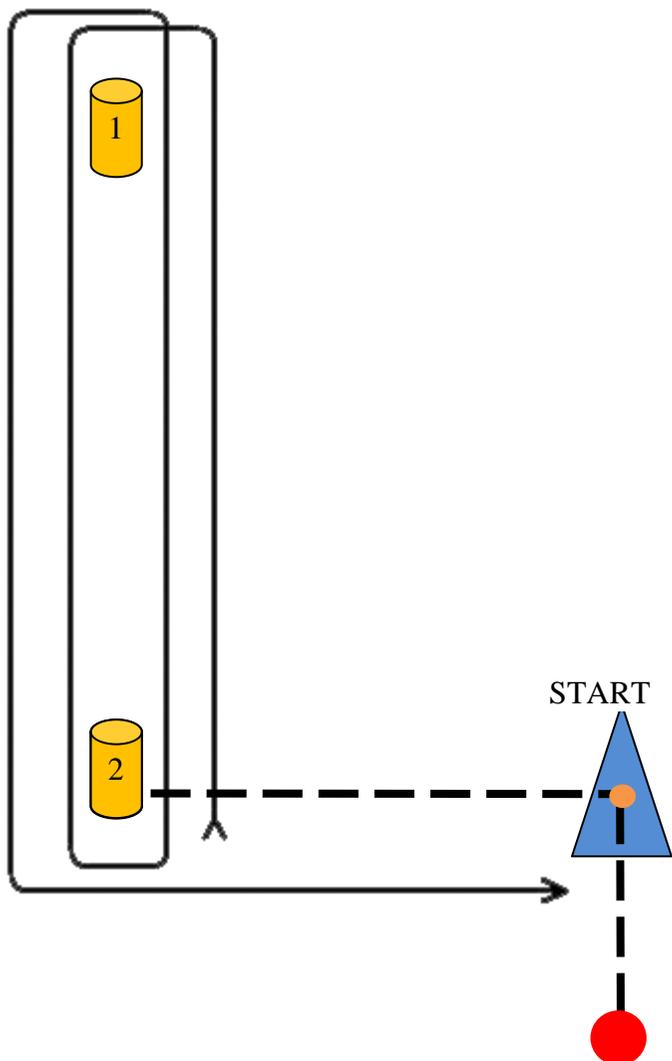
Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régata sauf sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite préalable du comité de course.

21. Décision de participer

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).



Annexe A : Plan de Parcours



Signal d'avertissement (-5 min):

Montée pavillon de série ou F + signal sonore

Signal préparatoire (-4 min):

Montée P ou I ou pavillon noir + signal sonore

Dernière minute (-1 min):

Descente P ou I ou pavillon noir + signal sonore

Signal de départ :

Descente pavillon de série ou F + signal sonore

Rappels

▪ Rappel individuel **X** + 1 signal sonore



▪ Rappel général **premier substitut** +
2 signaux sonores



La ligne de départ est définie par une marque de parcours et le mât orange du bateau-start.